

s'applaudir du progrès des connaissances et de l'accroissement des lumières, c'est sans doute dans notre siècle, qui, par la régénération presque totale des institutions politiques du monde et la naissance de nouveaux Etats, fait une époque à jamais mémorable dans l'histoire des âges. Quel tableau pour les siècles futurs que la Grèce se relevant de ses ruines, la monarchie absolue mitigée en Europe par le gouvernement représentatif, et l'Amérique couverte de nouveaux Etats, et habitée par des peuples libres, depuis les rives de la Plata jusqu'aux glaces du Nord !"

Hélas ! combien peu la Grèce et les Etats de l'Amérique latine ont répondu aux espérances des âmes jeunes et généreuses de cette époque !

Rendons cette justice à M. Morin, qu'il se hâtait d'ajouter : "Heureux de vivre sous la protection d'un empire d'où sont sortis les germes de tant de libertés, c'est dans ces circonstances que nous entreprenons la publication de notre journal."

Puis, après avoir esquissé en quelques lignes le développement intellectuel du pays : "C'est alors, dit-il, que les Canadiens ont compris ce que c'est que la chose publique, et ils ont senti qu'il appartenait à l'éducation de lier toutes ces parties et de les réunir dans les intérêts de la chose commune. Aussi, a-t-on vu depuis quelques années, s'élever un grand nombre d'établissements destinés à l'instruction de la jeunesse ; mais comme on ne comprend bien la nécessité des connaissances qu'à mesure qu'elles se répandent, nous sentons qu'il nous reste encore à ce sujet beaucoup à faire. Puisse notre journal répondre aux vœux de nos compatriotes !"

En effet, il se produisait alors chez nos compatriotes un mouvement intellectuel qui n'a pas été assez étudié. Des collègues venaient de s'ouvrir à Sainte-Anne, à Sainte-Thérèse et à Saint-Hyacinthe. On commençait à parler d'instruction pra-

tique et d'enseignement supérieur : des écoles importantes étaient fondées à Saint-Eustache, à Kamouraska et dans plusieurs autres riches paroisses ; à Québec, des jeunes gens pleins de zèle et instruits annonçaient des cours publics et gratuits de droit, de chimie et d'anatomie. Enfin, on commençait à écrire des brochures, la plupart politiques, et des articles dans les journaux.

(A suivre.)

LECTURE POUR TOUS.

Son Eminence le cardinal Taschereau à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

Le 12 d'octobre dernier, l'Ecole Normale Jacques-Cartier a eu l'insigne honneur de recevoir la visite du Cardinal-Archevêque de Québec. A l'arrivée, de son Eminence, M. l'abbé Verreau, qui l'attendait sous le portique de l'école, l'introduisit dans ses appartements, où il lui présenta les invités et les professeurs de la maison. Parmi les invités, on remarquait Mgr Marois, M. l'abbé Valois, M. l'abbé Lesage, curé de St-Etienne ; l'hon. M. Chauveau, M. le juge Berthelot, Mademoiselle Cherrier, Madame Sénécal, M. et Madame Monk.

Après la présentation, M. l'abbé Verreau conduisit l'illustre visiteur dans la grande salle de l'Ecole Normale, que l'on avait décorée dans le meilleur goût. L'entrée de Son Eminence fut saluée par le chant du motet *Ecce sacerdos magnus*, dont la musique avait été spécialement composée pour la circonstance par M. le docteur S. Duval. Deux adresses, que nous sommes heureux de publier ci-après, furent présentées à Son Eminence, l'une par un élève de l'école, et l'autre par M. le principal, au nom des professeurs.